



**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2025/50

QUESTION N°9

OBJET : TECHNIQUE / ALIENATION DE GRE A GRE DU POIDS LOURD IMMATRICULE EF-127-MG

**L'an deux mille vingt-cinq
Le vingt-cinq juin
A vingt heures trente**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 19 juin 2025, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX - Jean-Claude CHEVRIER
Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT- Jocelyne BINET - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
Pascal KLINGLER - Josiane THOMAS - Maria GUYON - Florence DOUILLON
Nadine MEUNIER – Eric COUDERCHON - Eric NOIRET - Christophe CONNAN
Eric BOSC - Mathilde MISSLIN - Patrick MURCIA - Christophe BATTAIS

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Seddik HADDOUYAT a donné procuration à Fahed HADJI
Denis HOFFMANN a donné procuration à Pascal KLINGLER
Frédéric CLAUX a donné procuration à Chantal CLAUX
Fabien CUVILLIER a donné procuration à Michel VALLADE
Amélie SANDRIN a donné procuration à Jocelyne BINET
Souleymane SANOGO a donné procuration à Claude CAUET
Eric BOSC a donné procuration à Annie METAY

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

/

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Jocelyne BINET

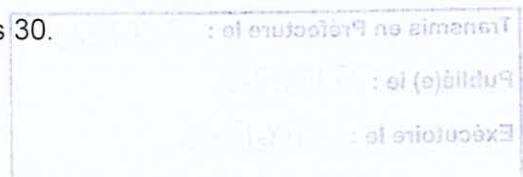
Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de votants : 29



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°8/2020 du 26 mai 2020, portant délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire, qui prévoit notamment l'aliénation de gré à gré par le Maire de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € y compris par voie de courtage d'enchères en ligne,

Considérant qu'au-delà du seuil des 4 600 €, il incombe au Conseil Municipal d'autoriser la vente des biens concernés,

Considérant l'offre de rachat soumise par la S.A.S « Le Poids lourd 95 » pour un montant de 75 000 € HT ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à la majorité,

- ✓ **APPROUVER** l'aliénation de gré à gré du véhicule en l'état ainsi que ses équipements, à la S.A.S « Le Poids lourd 95 » sise au 1-3 rue Jacques Kellner – Z.A.C du Chêne Bocquet - à Taverny, pour un montant de 75 000 € HT :
 - Référence : marque IVECO - type ML160E22
 - N° de châssis : ZCFA71MG102655536
 - Immatriculation : EF-127-MG
 - Date 1ère mise en circulation : 26/09/2016
 - Kilométrage compteur : 10 500 kms
 - Equipements : Carrosserie GUIMA – grue + bras, pack confort, grille de protection, blocage de différentiel, gyrophares, visière pare-soleil, lave-phare, prise 15 broches, roue de secours, anti brouillard, climatisation, module expansion, prise de mouvement, radio Bluetooth, couleur blanc
 - Montant achat : 118 068 € HT, soit 141 681,60 TTC
 - Amortissement total – Valeur comptable nulle
- ✓ **AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités inhérentes à l'aliénation du bien et signer tout document s'y rapportant
- ✓ **PROCEDER** à la sortie de l'inventaire du patrimoine communal du bien cédé enregistré sous le numéro 2016M0071.

Vote :

Pour : 24 dont 6 mandats

Abstention : 5 dont 1 mandat (M. Bosc – Mme Metay – Mme Misslin – M. Murcia – M. Battais)

Transmis en Préfecture le : 27/06/2025

Publié(e) le : 27/06/2025

Exécutoire le : 27/06/2025

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 25 JUIN 2025**

LE MAIRE

MICHEL VALLADE

